

envoyé par le 16/10/2018

Mairie de SOUILHANELS

1, Rue de l'autan

11400 SOUILHANELS

Tél : 04.68.60.03.92

Fax : 04.68.60.05.63

Commune-de-souilhanel@orange.fr

ATTESTATION DE REJET

Je soussigné, Etienne CRESPIY, Maire de SOUILHANELS, autorise le propriétaire de la parcelle ZB 314, située 690, Route du Pastel, 11400 SOUILHANELS, Monsieur GRIMAUD Jérôme à rejeter les effluents propres de sa micro-station dans le fossé communal.

Cette autorisation n'est valable que pour des rejets propres, dans le cas de non-respect de ces conditions, le propriétaire se verra retirer cette autorisation et devra s'acquitter d'une amende pour non- respect de l'environnement.

Fait à Souilhanel, le 15 octobre 2018

Le Maire

Etienne CRESPIY











